



## Consultation en ligne sur le développement de Rivière-du-Loup

**Rivière-du-Loup, le 22 novembre 2022** – Ultime étape avant l'adoption d'un nouveau plan d'urbanisme en 2023, la Ville de Rivière-du-Loup invite les Louperivois à remplir, d'ici le 15 décembre, un court questionnaire dans le Portail citoyen.

La Ville a confié cette année à la firme spécialisée en urbanisme EXP le mandat de revoir son plan d'urbanisme ainsi que l'ensemble des documents de référence qui en découlent, dont les plus connus sont les règlements de zonage, de lotissement et de construction. Des d'audiences publiques avaient auparavant eu lieu en 2015 et un comité de révision composé d'élus et de citoyens avait été mis sur pied en 2020.

Si les données recueillies lors de ces premières étapes ont été prises en compte et intégrées à la démarche actuelle, celle-ci prévoyait de nouvelles consultations publiques en vue de s'assurer qu'elles étaient toujours d'actualité pour les citoyens. C'est dans cette foulée que des rencontres publiques ont eu lieu à la fin août à la Maison de la culture et que les citoyens sont maintenant conviés à remplir la consultation disponible dans le Portail citoyen, accessible depuis la page d'accueil du [VilleRDL.ca](http://VilleRDL.ca).

« La question du développement du territoire est centrale pour une ville, explique le maire Mario Bastille. La Ville est en pleine ébullition : nous vivons à Rivière-du-Loup un dynamisme sans pareil. Bien qu'il soit encore un outil de référence appréciable, il est temps de donner cure de jeunesse à notre plan d'urbanisme pour le coller à la réalité d'aujourd'hui. Il est temps de se doter d'un cadre qui fasse consensus avec la population pour l'aménagement de notre milieu de vie dans les prochaines années. »

- 30 -

Source : Karine Plourde, conseillère  
Service des communications  
418 867-6611